



## Les chartes de l'école de rugby du MOM

Le respect est la base de notre sport.

### CHARTRE DE L'ENFANT JOUEUR DE RUGBY

Le jeune vient à l'École de Rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme.

Il a donc ses droits et ses devoirs...

#### Le jeune joueur a droit à :

- Une formation de qualité.
- Au plaisir du jeu qui ne va pas sans la possibilité d'initiatives et de risques d'erreurs.
- A l'expression auprès de ses éducateurs des problèmes qu'il pourrait rencontrer.
- Au suivi et à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès ou de ses difficultés.
- Au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa « différence ».
- A l'attitude exemplaire de son entourage envers lui.
- Au respect de ses éducateurs, dirigeants et de tout son environnement, en match notamment.
- A un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs s'il vient à dévier du « droit chemin ».

#### Le jeune joueur a le devoir de :

- Etre assidu et ponctuel pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe.
- Etre appliqué et à l'écoute pour chercher à atteindre son « meilleur niveau ».
- Etre respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires et adversaires, de l'arbitre ainsi que de son équipement, du matériel et des installations.
- Accepter en toute circonstance les décisions de ses responsables.
- Accepter le partage du temps de jeu, les honneurs ou les reproches.

#### Règles de vie à respecter :

- Connaître les règles de vie du groupe dictées par l'encadrement et les respecter.
- Participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément :  
Rangement du matériel, propreté des lieux, etc...
- Gérer de manière responsable son équipement personnel.
- Transmettre à ses parents toutes les informations qui leur seront destinées.
- Etre un compagnon agréable dans la vie du groupe, aider ceux qui sont en difficulté et respecter les « différences ».
- Donner en toutes circonstances une bonne image de son club.

### Protège-dents OBLIGATOIRE

## CHARTRE DES PARENTS DU JEUNE JOUEUR DE RUGBY

Les parents aident et accompagnent la formation de l'enfant au sein de l'Ecole De Rugby.

### Leurs droits dans le cadre de l'Ecole De Rugby :

- Aux bonnes conditions d'accueil.
- A la sécurité de leur enfant.
- A la compétence de l'encadrement : qualification des intervenants.
- Au respect de chacun.

### Leurs devoirs dans le cadre de l'Ecole De Rugby :

- Accompagner leur enfant le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité ou des rencontres.
- Ne pas mettre de « pression » sur son enfant, prendre du plaisir à le voir joueur sans tenir compte du résultat.
- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité.
- Prévenir en cas d'absence.
- Se mettre en relation avec les éducateurs, les administratifs et les dirigeants en cas de problème.
- Aider, respecter et soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude, propos.
- Ne pas s'impliquer dans le sportif.
- Être des bons spectateurs et supporters.
- Encourager son équipe dans le respect de l'adversaire et de l'arbitre, savoir reconnaître la performance de l'adversaire.
- Soutenir l'enfant et ses partenaires en « supporter » exemplaire, pas d'excitation.
- Aider l'enfant à gérer ses émotions dans la victoire comme dans la défaite.
- Respecter l'environnement et l'entourage.
- Considérer l'Ecole De Rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation.
- Considérer la compétition comme un moyen de formation.
- Participer à la vie de l'Ecole De Rugby.

## CHARTRE DE L'EDUCATEUR DE RUGBY

### Ses droits dans le cadre de l'Ecole De Rugby :

- Etre respecté par tous les membres de l'Ecole De Rugby et du Club (joueurs, parents et dirigeants).
- Acquérir la reconnaissance de son travail en raison de son investissement, de sa formation et de sa qualification.
- Etre écouté par les dirigeants de l'Ecole De Rugby et du Club (besoin en matériel et équipements).
- Avoir la pleine autorité sur le volet sportif dans le respect du projet de l'Ecole de Rugby.

### Ses devoirs dans le cadre de l'Ecole De Rugby :

- Adhérer au projet sportif de l'Ecole De Rugby et s'engager à le mettre en œuvre.
- Être irréprochable aux yeux de ses partenaires : assiduité, moralité, ponctualité et attitude.
- Être responsable du groupe et de sa dynamique.
- Développer l'excellence dans la pratique de Rugby ainsi que dans le comportement individuel et collectif.
- Veiller à la sécurité des joueurs.
- Se perfectionner par la formation technique, la connaissance des règlements et la connaissance de l'enfant.
- Considérer la compétition comme un moyen pédagogique, la façon d'obtenir un résultat étant plus important que le résultat lui-même.
- Être juste, équitable, impartial et ferme.
- Valoriser les progrès de l'enfants, même minimes.
- Bannir la violence, la tricherie et le racisme.
- Participer au travail collectif de l'Ecole de Rugby.

**EDUCATEUR ne veut pas dire « COPAIN »**

**EDUCATEUR ne veut pas dire « PARENT »**

**EDUCATEUR ne veut pas dire « NOUNOU »**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, père, mère, tuteur, (rayer les mentions inutiles, déclare être en possession de la réglementation, en avoir pris connaissance et m'engage à la respecter.

Date :

Signature du représentant légal

Signature du joueur / de la joueuse